

Statuts de protection



Listes
rouges

Isère : NT (Quasi menacée)
R-A : LC (Préoccupation mineure)
France : LC (Préoccupation mineure)

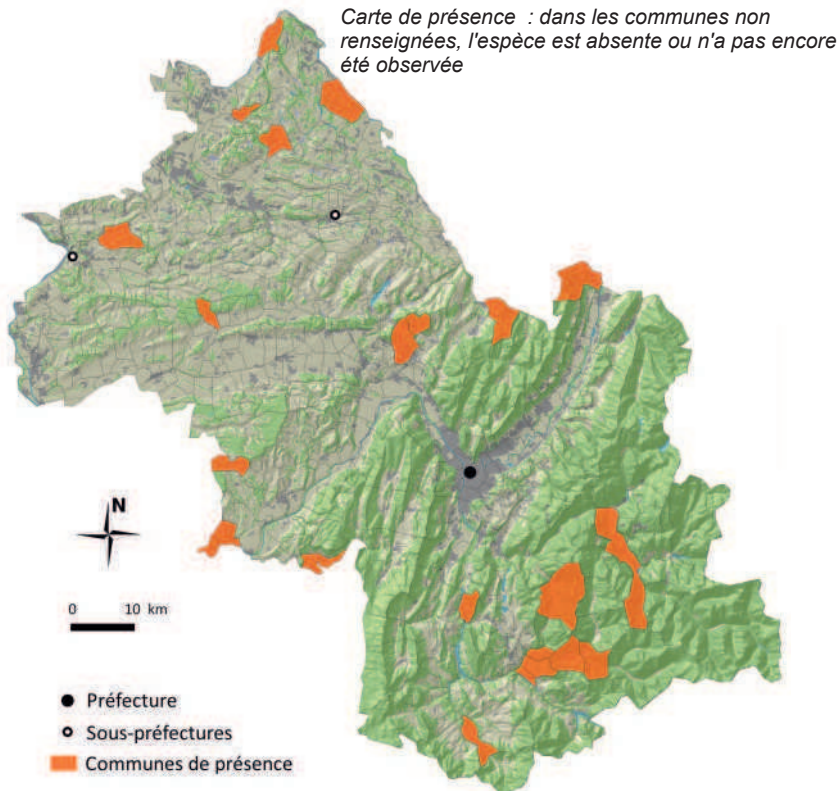
Directives
européennes

Non concernée par la directive "oiseaux"
Inscrite à la directive "habitats" : annexe 4



© Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UF-SO&S, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFlis - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

L'oreillard gris semble distribué de façon disséminée dans toute l'Isère. Il est connu aussi bien en plaine (Isle Crémieu, bas Dauphiné...) qu'en montagne (Oisans, Trièves...) sans être commun.

Écologie locale

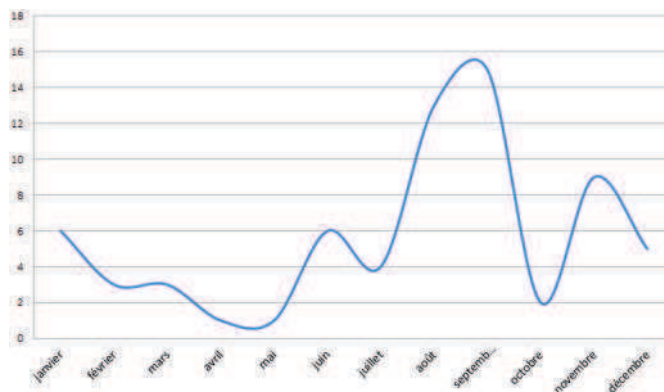
L'oreillard gris semble assez anthropophile. Il gîte volontiers dans les combles d'églises, dans les granges et les greniers. Il chasse dans les milieux ouverts : prairies, ripisylves, lisières forestières.

Tendance évolutive

L'oreillard gris n'est connu qu'en faible abondance en Isère et aucune tendance évolutive ne se dégage. La disparition des haies, la modification des pratiques agricoles, la fermeture et l'éclairage des bâtiments patrimoniaux sont des menaces qui peuvent peser sur cette espèce.

Phénologie saisonnière

Les observations estivales sont le reflet des prospections par détecteur d'ultrasons et par capture au filet. Le nombre de contact total reste faible.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- ✓ Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- ✓ Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16